



## Compte rendu du Conseil Municipal de Montvendre Du 7 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal la commune de Montvendre, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de **Monsieur Bruno SERVIAN, Maire**.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 15

Étaient présents : CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-PHILIBERT Stéphane-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine -BRACHET Armelle-MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine-SANCHEZ Pédro- BRET Rémi-MARTIN Pascale-QUAILLET Christel-GELAIN Jérôme.

### **CREATION EMPLOI AVENIR**

Le conseil décide la création d'un poste emploi avenir d'adjoint d'animation à raison de 31 h hebdomadaire période scolaire annualisé.

### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 2ème CLASSE-STAGIAIRE**

Le conseil décide de transformer le CDD correspondant à la création de l'Agence Postale Communale en poste d'adjoint administratif territorial 2ème classe en tant que stagiaire.

### **CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE CNRACL AVEC LE CDG**

Le conseil de reconduire la convention d'assistance pour 2015-2017 et opte pour la réalisation totale.





Le Centre Départemental de Gestion reste l'interlocuteur unique de la branche CNRACL pour les actes matérialisés ou dématérialisés. Donne délégation de signature au maire.

## **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

<b>FILIERE</b>	<b>EMPLOI</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>TEMPS DE TRAVAIL/HEBDO</b>
ADMINISTRATIVE	Rédacteur	B	35 H 00
	Adjoint administratif territorial 2 <sup>e</sup> classe-stagiaire	C	17 H 30
TECHNIQUE	Agent de maîtrise	C	35 H 00
	Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe-stagiaire	C	35 H 00
	Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe-stagiaire	C	15 H 00
ANIMATION	Adjoint territorial d'animation 2 <sup>e</sup> classe	C	27.91 annualisé
SANITAIRE ET SOCIAL	Agent spécialisé principal 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles	C	31.91 annualisé

## **DOTATION CANTONALE (CANTON DE CREST)**

Au titre de la dotation cantonale, le conseil décide de déposer les dossiers suivants :

-  Aménagement d'un espace ludique au plan d'eau, travaux : 75 000 €
-  Salle polyvalente, étude de faisabilité : 15 000 €
-  Réfection de façades et peinture vestiaires stade : 10 000€
-  Travaux de voirie : 65 000 €

## **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été constaté que les véhicules roulent à vitesse excessive à l'entrée du village, notamment sur la RD 176 et aux abords des écoles, le conseil réfléchi sur la signalisation à mettre en place afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse et respecter la signalisation mis en place.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RAYE-AVENIR**

Vu l'article 33 de la Loi n°2015-991 du 7/08/2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République,

Qui stipule que le seuil ne peut pas être inférieur à 5 000 habitants

Et après en avoir pris connaissance, la parole est donnée à chaque élu afin de connaître leur point de vue. A l'unanimité les conseillers municipaux se sont prononcés pour rejoindre L'Agglo Valence Romans Rhône Alpes.

**Le Maire Bruno Servian**

**La secrétaire de séance**

**Bruno SERVIAN**

**Marie-Danielle GELIBERT**